

Djibouti - AssT

Mr le President

Comme c'est la première fois que je prend la parole, permettez-moi d'abord de vous adresser les félicitations de la délégation djiboutienne pour votre éléction à la présidence de la 4e biennale, ainsi que pour l'excellent travail de préparation que votre équipe a fourni sous votre impulsion, et tient à vous assurer de notre entière coopération pour le succès de cette 4e Biennale.

Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau, ainsi qu'aux facilitateurs pour leur document de cadrage qui s'est avéré très utile.

Mr. Le President!

La République de Djibouti, havre de paix et de refuge dans une sous-region tourmentée par les conflits et la violence armée, s'est de tous temps constitué comme l'apôtre d'une culture de la paix qu'elle puise dans les fondements même de ses traditions pastorales elle-mêmes bases sur les notions d'hospitalité et d'échange.

A ce titre, cette aversion pour la violence armée nous a poussé, dès les premiers instants, à affirmer notre engagement en faveur d'un mécanisme de prévention et de lutte contre les transferts illicites des Armes Légères et de Petit Calibre.

Toutefois, à défaut de mieux, nous réaffirmons avec force et constance, l'engagement de la République de Djibouti pour la promotion de l'UNPoA, ainsi que son application aux plans régional et international.

A cet égard, la législation Djiboutienne a toujours interdit la possession d'Armes Légères et de Petit Calibre, à l'exception des forces de l'ordre gouvernementales, ainsi que la fabrication, l'achat ou la vente des ALPCs, ce qui explique l'absence de criminalité armée en République de Djibouti.

Mr le Président !

Depuis l'adoption de l'UNPoA, bien du chemin a été parcouru. Il est toutefois important de souligner que les avancées ont été spectaculaires au niveau régional puisque les pays de la région de la Corne de l'Afrique et des Grands-Lacs, réunis au sein du RECSA, ont déjà adopté le "Protocole de Nairobi", qui est un instrument légalement contraignant. D'autre part, les pays de la CEDEAO ont également adopté le leur, ainsi que tout récemment, et sous l'égide de l'UNREC, les pays d'Afrique Centrale.

Aussi, la concomitance de ces différentes adoptions d'instruments juridiquement contraignants démontrent la volonté de l'Afrique de juguler désormais ces trafics illicites, et nous permet d'être optimiste quant aux possibilités réelles d'adoption d'un TCA respectueux du droit humanitaire, ainsi que du droit des Etats à s'équiper pour la défense de leurs territoires et de leur intérêts.

Par conséquent, sachez Mr. Le Président, que la République de Djibouti vous assure de son soutien pour le succès de cette conférence, mais que notre engagement est sincère et profond quant à la nécessité de juguler le spectre de la violence armée à travers la lutte contre les transferts illicites des Armes Légères et de Petit Calibre.

Merci Mr.le Président !